

CLER INFOS

RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Solaire : enfin un «**délai d’instruction rapide et des volumes plus ambitieux**»

La ville de Malaunay à la conquête de **son autonomie énergétique**

Décence : **un coup de mastic** ne sortira pas les locataires de leur passoire énergétique



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Changer de société
pour vivre mieux**

#114
PRINTEMPS 2017

Convergence des luttes

Par Sandrine Buresi et Marie-Laure Lamy, co-présidentes du CLER



Au cours des campagnes pour les élections présidentielles et législatives, les grands enjeux de société qui traversent le débat politique peinent à trouver l'espace suffisant pour être sérieusement discutés : trois minutes sur la sécurité, quatre minutes sur le pouvoir d'achat, deux minutes sur l'emploi... « *Et l'écologie dans tout ça ?* », s'émeuvent certains. Trois minutes également... pourtant, elle est partout ! Pour les acteurs de terrain du réseau CLER, la transition énergétique ne se réduit pas à sa dimension environnementale : elle représente une opportunité formidable pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et démocratiques auxquels la société est confrontée.

Dans nos « *10 mesures prioritaires pour la transition énergétique* », nous avons souhaité le démontrer avec la plus grande clarté. Oui, produire des énergies renouvelables locales, c'est gagner en indépendance, ne plus dépendre des importations de pétrole et d'uranium, se protéger ainsi des conflits internationaux et de l'augmentation inéluctable du prix des matières premières. Oui, la transition énergétique permettra de relancer l'activité économique, donnera du travail à nos entreprises et offrira des perspectives d'emploi motivantes dans les économies d'énergie, l'éco-construction, les énergies renouvelables. Oui, les ménages pourront réduire fortement leurs dépenses énergétiques, et renforcer par là-même leur pouvoir d'achat tout en améliorant leurs conditions de vie. Oui, la participation des citoyens et des collectivités dans les projets de production d'énergie renouvelable contribuera à la mise en place d'une gouvernance locale plus respectueuse des habitants, puisqu'ils prendront en main le destin énergétique de leur territoire.

Alors que la majorité de la classe politique s'affronte encore sur les fondements d'un modèle énergétique dépassé, la conviction que la transition écologique sera aussi sociale et économique est désormais partagée par de nombreux acteurs. Nous en voulons pour preuve les « *associations de bienfaiteurs* » qui s'illustrent dans les campagnes que le CLER soutient. « *Rénovons les passoires thermiques* », « *1 million d'emplois pour le climat* », mais aussi « *l'Appel des Solidarités* »... toutes débordent largement du cadre traditionnel de la défense de l'environnement et remettent l'humain au centre des débats.

Solidarité entre les territoires, entre les individus, refus de vivre dans la peur d'un avenir fait de concurrence entre les peuples comme entre les pays... Ces campagnes font converger nos luttes pour une société plus juste et plus inclusive : car au fond, l'enjeu principal de la transition n'est-il pas de construire un projet de société favorisant l'épanouissement personnel et collectif de toutes et tous, dans son travail, ses loisirs, sa famille, sur son territoire, voire sur sa planète ? Les témoignages individuels du dossier spécial de ce CLER Infos le confirment et montrent la voie à suivre. Bonne lecture !

SOMMAIRE

2 ÉDITO

3-12 CHANGER DE SOCIÉTÉ POUR VIVRE MIEUX

13 TRIBUNE

14-16 ACTUALITÉS

17 COLLECTIVITÉS

18 VIE DU RÉSEAU

20 AGENDA + COUP DE CŒUR DE LA DOC'



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

CLER Infos

édité par le CLER

mondo-m - 47, avenue Pasteur
93100 Montreuil

info@cler.org - www.cler.org

Directeur de la publication :

Joël Vormus

Rédactrice en chef: Jane Méry

Ont participé à ce numéro :

Esther Bailleul, Jennifer Lavallé,
Claire Le Nestour, Jane Méry,
Anne Savignon

Création & réalisation graphique :

Audrey Elbaz

Imprimé sur papier recyclé avec
des encres végétales

Illustration de couverture :

Nastasia Froloff / Fotolia

N° ISSN : 1291-3065.

Publié avec le soutien de l'Ademe
et du MEEM. Le contenu de CLER
Infos ne représente pas nécessairement
l'opinion de l'Ademe
et/ou du MEEM





Changer de société pour vivre mieux

Partout en France, des citoyennes et des citoyens montrent déjà la voie. Qu'ils soient pères ou mères de famille, à la tête d'une entreprise, d'une coopérative agricole, d'un conseil municipal, ou engagés localement dans la vie associative, ils témoignent dans ce dossier spécial des bienfaits multiples de la transition énergétique. Pour vivre mieux, dans leur ville ou à la campagne, ils ont entrepris de changer les choses au quotidien en pensant différemment leurs pratiques et en s'organisant collectivement. Leur objectif est simple : manger mieux, dans un environnement sécurisant, respirer un air sain et être en bonne santé, consommer raisonnablement une énergie naturelle produite localement, et bénéficier des retombées économiques. Que demande le peuple ? D'accélérer la transition énergétique !

4 « Notre territoire ne dispose pas que de viande et de lait... nous avons aussi du soleil et du vent ! »

Interview de Dominique Olivier, directeur des Fermes de Figeac

5 « Pas de transition énergétique sans transition agricole et alimentaire ! »

Interview de Madeleine Charru, ingénieur agro-économiste, directrice de Solagro

6 Dans les Ardennes, des citoyens poursuivent leur transition énergétique locale

Récit de la création du parc éolien citoyen des Ailes de Crêtes

7 « L'impact sanitaire de la pollution atmosphérique ne fait plus de doutes »

Interview d'Isabella Annesi-Maesano, directrice de recherche à l'Inserm

8 « Ici, tout est fait pour les voitures ! »

Témoignage de Kitty Lattela, 40 ans, qui vit dans la Vallée de l'Arve en Haute-Savoie

9 « Il y a un gisement énorme de bâtiments à rénover »

Portrait de Mathieu Garcia, ingénieur, directeur d'un bureau d'études spécialisé dans la performance énergétique des bâtiments, Emenda!

10 « Une transition écologique bien menée peut créer des centaines de milliers d'emplois »

Interview de Philippe Quirion, chercheur en économie de l'environnement et en économie de l'énergie, directeur de recherche au CNRS

« Nous avons connu treize années de croissance et créé une vingtaine d'emplois »

Témoignage de Jean-Luc Da Lozzo, président et co-fondateur de Cler Verts

11 « Il faut créer le droit, pour chaque citoyen européen, de produire sa propre énergie et de la partager »

Interview de Claude Turmes, eurodéputé écologiste

12 « Tout le monde sait que le risque est permanent mais aucun dialogue n'est possible »

Témoignage de Marie, 30 ans, qui vit près de la centrale de Fessenheim

Estonie : la longue route vers l'indépendance énergétique

Témoignage de Marilyn Eessalu, Amis de la terre - Estonie



« Notre territoire ne dispose pas que de viande et de lait... nous avons aussi du soleil et du vent! »

Propos recueillis par Claire Le Nestour

La coopérative agricole des Fermes de Figeac emploie 160 salariés et remplit une mission de développement local chère à Dominique Olivier, son directeur. Selon lui, l'innovation est « indispensable pour maintenir la vie sur notre territoire » et multiplier les projets porteurs de sens, au profit des habitants.

D'où vient votre coopérative ?

Elle a été créée en 1985 pour regrouper un millier d'éleveurs bovins et laitiers exerçant dans un rayon de 20 kilomètres. A l'époque, la densité agricole dans cette partie montagneuse du Lot était plus forte qu'aujourd'hui. Il s'agissait surtout de mutualiser l'achat d'intrants et d'aliments mais je crois que nous avions déjà compris que l'innovation et les nouveaux projets étaient indispensables pour maintenir la vie sur notre territoire.

Aujourd'hui, la coopérative est classée parmi les trente premières entreprises du Département. Imaginez-vous un tel résultat ?

Non ! C'est le fruit de trente années de travail sans relâche pour chercher de la valeur sur le territoire que nous occupons. Au début, nous étions une coopérative agricole avec une vingtaine de salariés. Aujourd'hui, nous sommes une coopérative de territoire avec 160 salariés. Ce sens du développement n'est pas inné. Nous voyageons beaucoup, en France et à l'étranger, pour aller voir des porteurs de projets. Tous les trois ou quatre ans, nous menons aussi une réflexion de fond au sujet de notre avenir. En 2008, nous avons bénéficié d'un travail de prospective à l'horizon 2020. L'étude soulignait que nous n'étions pas un territoire limité à la viande et au lait. Nous avons aussi du soleil et du vent qui pouvaient être sources de richesse.

Quels sont les projets d'énergies renouvelables locales que vous avez entrepris ?

C'est un des volets importants de nos activités. Figeac accueillera d'ailleurs les journées des Territoires à énergie positive (Tepos) en septembre. Notre service énergie compte douze salariés qui font de l'ingénierie et mutualisent l'achat et la

maintenance d'installations. La coopérative gère 400 toits photovoltaïques. En cas de panne, un agriculteur seul devrait patienter plusieurs jours avant qu'un technicien ne se déplace. Chez nous, le technicien est salarié. Etant sur place, il peut intervenir chez nos adhérents dans les quatre heures et éviter que les panneaux photovoltaïques cessent de produire. Il y a moins de pertes d'électricité et donc plus de revenus !

Depuis juin 2016, nous avons aussi un parc éolien financé à 40 % par les citoyens. 183 personnes ont investi. Parmi eux, 25 jeunes salariés du coin, payés au SMIC ou presque, se sont fédérés pour convaincre les banques de leur prêter 300 000

« Tous les matins, il faut se reposer les questions de fond : pourquoi sommes-nous là et quelle est notre mission ? »

euros à placer dans le projet. Nous avons aussi un ingénieur qui travaille depuis trois ans sur des projets de méthanisation. Une quarantaine d'agriculteurs ont formé des groupes de six ou sept pour financer les installations. Trois projets devraient voir le jour prochainement.

Vous avez aussi des projets d'économie sociale et solidaire.

La coopérative a contribué au lancement d'un Pôle territorial de coopération économique (PTCE) qui regroupe 80

structures comme un Institut universitaire de technologie (IUT), un Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) ou l'association Regain qui gère des recycleries. Ce PTCE va nous permettre de travailler sur des sujets d'économie sociale et solidaire sur lesquels nous ne pourrions pas agir seuls. Nous envisageons d'acheter des voitures électriques ou de lancer une légumerie dans laquelle les pommes de terre seraient transformées en frites et les carottes en purée. La coopérative sait installer des maraîchers. En revanche, nous ne sommes pas experts de l'insertion par le travail. Nos confrères qui travaillent sur le handicap pourraient s'occuper de ce volet.

Comment les Fermes de Figeac ont-elles permis au territoire de se développer ?

Notre petite ville comptait 1500 emplois il y a dix ans. Aujourd'hui, il y en a 2500. Le chômage est faible mais nous cherchons toujours comment aider l'installation de jeunes agriculteurs. Les services, l'industrie et l'agriculture doivent réfléchir ensemble. Pour faire venir des ingénieurs, il faut des commodités, d'où l'ouverture d'une crèche grâce au PTCE il y a un an. Tout est lié ! Jusqu'à aujourd'hui, les banques nous suivent parce que nous ne nous sommes jamais trompés. Demain, cela pourrait changer... Tous les matins, il faut se reposer les questions de fond : pourquoi sommes-nous là ? Quelle est notre mission ? Cela serait plus facile de faire du commerce extérieur en vendant notre engrais ailleurs. Mais ce n'est pas notre but ! Quand les agriculteurs partent à la retraite, leurs enfants reprennent le flambeau. La coopérative ne nous appartient pas, elle appartient au territoire.

www.fermesdefigeac.coop



« Pas de transition énergétique sans transition agricole et alimentaire ! »

Madeleine Charru est ingénieur agro-économiste et co-auteure du scénario Afterres2050. Ce travail collaboratif porté par l'association Solagro montre comment notre système alimentaire pourrait évoluer pour répondre au défi majeur du changement climatique et préserver à la fois nos ressources et notre santé.

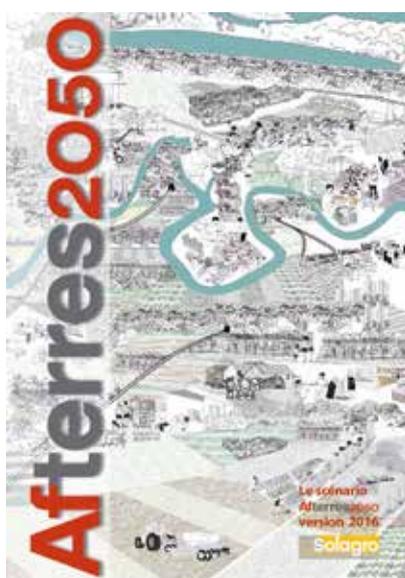
Dans quelle mesure nos pratiques agricoles génèrent-elles trop d'émissions actuellement ?

Notre alimentation, de la fourche à la fourchette ou du champ à l'assiette, représente un quart de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), soit à peu près autant que le bâtiment ou les transports. La transition énergétique ne se fera donc pas sans une transition alimentaire et agricole. Mais attention, il n'y a pas que les agriculteurs qui sont concernés : notre façon de manger et de nous approvisionner génère la moitié de ces émissions.

Alors que faut-il changer pour améliorer les choses ?

Il faut consommer moins de produits animaux (viande, lait...) et réduire les surconsommations et les gaspillages tout au long de la chaîne alimentaire : 80 % des terres sont actuellement utilisées pour nourrir les animaux, et les ruminants sont une source importante d'émissions de GES. Dix millions de tonnes de produits sont par ailleurs perdus ou gaspillés chaque année. Les agriculteurs doivent s'engager résolument dans des pratiques agro-écologiques et biologiques, privilégier les systèmes à l'herbe pour les ruminants et des conduites moins intensives pour les porcs et les volailles. On peut alors envisager une réorganisation des surfaces et des productions qui permet de nourrir la population et de prendre notre part dans la solidarité alimentaire mondiale et la lutte contre le changement climatique. C'est en tout cas ce que montre l'exercice de prospective Afterres2050.

Quels autres effets bénéfiques ces nouvelles pratiques peuvent-elles apporter ?



« Le premier bénéfice d'une alimentation de qualité et d'une consommation plus équilibrée devrait se mesurer en termes de santé publique »

Le premier bénéfice d'une alimentation de qualité et d'une consommation plus équilibrée devrait se mesurer en termes de santé publique - obésité, diabète, cancers... Le changement des pratiques agricoles impactera positivement la santé des agriculteurs, premiers touchés par la nocivité des produits qu'ils utilisent et surtout la « santé » de nos ressources naturelles : eau, sol, air, biodiversité dont

l'état se détériore d'année en année.

Cette réorganisation doit par ailleurs nous permettre d'augmenter notre capacité à produire de la biomasse pour l'énergie et les matériaux. L'énergie issue de la biomasse d'origine agricole ou forestière constitue en effet d'ores et déjà plus de la moitié de la production d'énergies renouvelables et gardera une place importante dans un mix énergétique renouvelable (45 % à l'horizon 2050 selon le scénario négaWatt).

Quelles mesures concrètes préconisez-vous pour engager ces transitions ?

Nous proposons tout d'abord d'intégrer clairement des critères relatifs à l'environnement dans les politiques de nutrition, de santé et d'alimentation pour les mettre en cohérence avec nos ambitions et engagements nationaux sur l'énergie et le climat : recommandations sur la consommation de viande et de lait, inclusion officielle des légumes secs dans les sources de protéines.

Il conviendrait par ailleurs d'inclure dans la Politique agricole commune et sa déclinaison nationale des mesures réellement incitatives au changement de pratiques et facilitatrices de l'évolution des systèmes (Fond de soutien au changement de pratiques). Il faut promouvoir l'expérimentation individuelle et collective et le partage d'expérience, développer la recherche et la formation. Enfin, je pense que les collectivités peuvent jouer un rôle décisif par la mise en œuvre de projets alimentaires territoriaux susceptibles de mobiliser les acteurs du territoire, des producteurs aux consommateurs, dans de nouvelles dynamiques de développement territorial.

afterres2050.solagro.org



Dans les Ardennes, des citoyens poursuivent leur transition énergétique

Par Claire Le Nestour, journaliste

Durant l'été 2016, trois éoliennes ont été implantées sur le territoire de la Communauté de communes des Crêtes préardennaises. Elles ont été financées par 350 citoyens qui en partagent aujourd'hui la propriété. Un projet de territoire fédérateur.

Il y a des réunions qui mènent loin. Très loin. Celles organisées à la fin des années 1990 par la Communauté de communes des Crêtes préardennaises, dans le Grand Est, auront un impact sur plusieurs générations. «*Tout a commencé par le lancement d'ateliers pour inciter les citoyens à réfléchir à l'autonomie du territoire, se souvient Jean-Marie Oudart, agriculteur et participant de la première heure. Nous étions dans une zone rurale où les 20 000 habitants, éparpillés sur 94 communes, avaient du mal à se fédérer.*» Pour mobiliser au maximum, les discussions portaient sur trois thèmes : l'alimentation, l'habitat et les énergies renouvelables. «*Des investisseurs commençaient à s'intéresser aux Ardennes pour implanter leurs éoliennes, ajoute-il. Il nous a semblé évident que nous devions être associés à ces projets.*»

1,6 million d'euros citoyens

Résultat des discussions, quinze ans plus tard : trois éoliennes (d'une capacité de 0,8 MW chacune) sont inaugurées à Bouvellemont et Chagny en plein milieu de l'été, grâce à l'argent investi par 350 particuliers. Entre temps, les habitants ont dû démonter les préjugés de ceux qui les prenaient pour de doux illuminés, convaincre les banques, trouver un développeur prêt à se plier aux impératifs d'un projet citoyen, s'orienter dans la jungle des structures juridiques... «*Au début des années 2000, les projets citoyens comme celui-ci n'étaient pas à la mode, raconte Christel Sauvage, directrice de l'Agence locale de l'énergie et du climat qui a accompagné le projet des Ailes des Crêtes. Il fallait tout inventer.*»

Trois sociétés ont été créées pour permettre à des habitants, des collectivités, des associations, des entreprises locales et même des enfants d'investir, à partir de 100 euros, dans des structures adaptées à leur profil. Résultat : sur un coût



Trois sociétés ont été créées pour permettre à des habitants, des collectivités, des associations ou des entreprises d'investir.

total de 3,8 millions d'euros, près d'1,6 million d'euros ont été apportés par des citoyens. Le reste a été emprunté auprès de la Caisse d'Épargne qui a proposé «*une offre sur mesure*» pour permettre aux habitants de rester propriétaires et donc décisionnaires.

Des Ardennes à Bayonne

La production du parc est vendue pour deux tiers à EDF et un tiers à Enercoop. Elle devrait fournir l'électricité nécessaire à 1600 foyers hors chauffage. Mais il est encore un peu tôt pour avancer des chiffres de rentabilité. «*Vus les taux d'intérêt proposés par les banques, ce sera dans tous les cas plus intéressant que de laisser ses économies dormir sur un livret*», souligne Christel Sauvage.

Et le projet dépasse les frontières régionales... Ardennaise d'origine, Marie Sogny vit à plus de 1000 kilomètres des éoliennes, près de Bayonne, dans les Landes. Il y a trois ans, son père a opté pour des cadeaux de Noël originaux en offrant une participation aux Ailes des Crêtes à chaque membre de la famille. «*Nous n'avions jamais entendu parler du projet, mais cela correspond à notre envie de faire évoluer notre mode de vie*», raconte cette adepte du zéro déchet. Avec cinq parts de 100 euros chacune,

ses filles Maëvane et Mila sont donc propriétaires d'un petit bout de l'éolienne E3, réservée aux enfants. «*Pour l'instant, elles ne comprennent pas tout, mais on a l'intention d'aller voir les éoliennes tourner pour leur expliquer qu'elles font partie d'un projet essentiel pour les générations futures!*»

Enrayer la désertification

Sur le territoire aussi, la démarche participative a donné envie aux citoyens de s'investir davantage : «*C'est difficile à mesurer, mais je pense que le sentiment d'appartenance est plus fort qu'avant*», explique Jean-Marie Oudart. Lui qui n'avait jamais été élu est devenu maire de Poix-Terron en 2014 puis vice-président de la Communauté de communes. «*Nous avons réussi à enrayer la baisse du nombre d'habitants. La présence de l'autoroute joue sûrement un rôle mais des projets dynamiques comme celui des Ailes des Crêtes peuvent aussi peser dans la balance lorsque des jeunes couples envisagent de s'installer.*» Après les éoliennes, les habitants comptent bien continuer leur transition énergétique coopérative. Ils planchent aujourd'hui sur un projet de centrale photovoltaïque villageoise dont le chantier devrait débuter d'ici la fin de l'année, à Signy-L'Abbaye.



« L'impact sanitaire de la pollution atmosphérique ne fait plus de doutes »

Propos recueillis par Jane Méry - CLER

Isabella Annesi-Maesano est directrice de recherche à l'Inserm. Elle dirige une équipe de chercheurs spécialistes des maladies allergiques et respiratoires. Elle décrit les multiples effets néfastes de la pollution atmosphérique et propose notamment de « ré-inventer la ville » pour y remédier.

Quels sont les impacts de la pollution atmosphérique sur la santé ?

Les pics de pollution provoquent des effets immédiats chez des sujets déjà malades. Ces personnes sont victimes d'une crise de leur pathologie, le plus souvent de type cardio-pulmonaire, comme une crise d'asthme ou un infarctus, car les polluants atmosphériques sont inhalés, arrivent aux poumons et peuvent endommager le cœur. Sur le long terme, l'exposition répétée à la pollution atmosphérique contribue également au développement de pathologies, à nouveau le plus souvent de type cardio-pulmonaire. Des maladies chroniques « multi-factérielles », qui nécessitent l'intervention de plusieurs facteurs, dont la pollution atmosphérique, pour se développer et cela lorsqu'il y a un terrain génétique de prédisposition.

Mais ce n'est pas tout : les particules, un des polluants les plus communs, ont des tailles variables. Les plus petites, qu'on appelle fines ou ultra-fines, une fois qu'elles sont inhalées, arrivent jusqu'aux bronches et aux alvéoles où elles franchissent la barrière alvéolaire. Elles se retrouvent ainsi dans la circulation du sang et touchent tous les organes. Depuis une dizaine d'années, nous savons donc que la pollution est également à l'origine du diabète, de maladies neuro-dégénératives, du cancer du poumon, de l'arthrite rhumatoïde, de l'autisme chez l'enfant... Enfin, tout comme le tabagisme passif, des effets néfastes existent pour le fœtus : les nouveau-nés peuvent être plus petits, plus fragiles, souffrant de difficultés pulmonaires.



Dans la Vallée de l'Arve, au pied du Mont-Blanc, près de 155 000 personnes sont potentiellement exposées à des taux de microparticules (les PM10 et les PM2,5) dépassant ceux de certaines mégapoles.

Quels sont précisément les effets des particules fines ?

Les particules fines ou ultra-fines ont une caractéristique importante : leur composition dépend beaucoup des lieux où on les mesure. Dans le métro, elles sont chargées en métaux (en raison de la présence de trains, rails, freins...) En ville, surtout en France, on y trouve du diesel. Et à la maison, si on allume un feu, ces particules comportent de la biomasse. Mais on émet des particules tout simplement en fumant une cigarette. En fonction de la composition de ces particules, les effets sur le corps humain sont différents, et leur persistance dans l'organisme est également différente. On parle beaucoup de la circulation à Paris – dans les zones urbaines, les transports sont la principale source de particules fines – mais la biomasse génère elle aussi une pollution très grave qu'il ne faut pas sous-estimer.

Quelles mesures pourraient permettre de lutter contre ces effets néfastes ?

Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer. Il faut absolument accorder plus d'importance à la surveillance de l'air. A Paris, seules trois stations sur 22 mesurent les particules fines. C'est insuffisant. Les particules ultra-fines - dont font partie les nanos - ne pèsent rien, il faut les dénombrer et transmettre des informations à ce sujet au grand public, pour qu'il se protège. A ce jour, aucune mesure les concernant n'est publiquement disponible.

Le plan national santé - environnement existe pour limiter les émissions mais il n'est pas suffisant. Les pouvoirs publics peuvent agir par la fiscalité par exemple, en taxant les énergies fossiles et en supprimant certains avantages fiscaux. Pourquoi défiscaliser l'achat de chauffage au bois, si on sait qu'il n'est pas bon pour la santé ? Il faut inciter à rénover les logements grâce à une isolation intelligente, et changer son mode de chauffage. Le chauffage électrique n'est pas néfaste... si l'électricité provient de ressources naturelles, comme la chaleur de la terre,



le vent, le soleil ! Je souhaite que la recherche puisse étudier davantage les énergies alternatives ou renouvelables, et développer des technologies nouvelles, notamment celles permettant d'utiliser ces énergies facilement. Mais les financements ne sont malheureusement pas suffisants.

Plus de voies piétonnes, de voies cyclables, de végétalisation pour maintenir la biodiversité qui est aussi importante pour la santé : c'est toute la ville qu'il faut ré-inventer. La mobilité durable passe par plus de marche, plus de vélos, des voitures moins polluantes, des transports en commun gra-

tuits et du covoiturage. Aux Etats-unis, pour aller de Berkeley à San Francisco, il suffit de se rendre sur un parking de covoiturage pour monter dans une voiture et disposer du pont sans péage et de voies express... Pourquoi ne pas imaginer une voie de covoiturage entre Roissy et Paris ?



KETTY LATTELA, 40 ANS, VIT DANS LA VALLÉE DE L'ARVE EN HAUTE-SAVOIE :

« Ici, tout est fait pour les voitures ! »

« Je vis à Domancy depuis quatre ans. Quand nous sommes arrivés avec mon mari et mes enfants, nous ne savions pas que l'air était si pollué. Personne n'en parlait. Au bout de quelques mois, nous avons remarqué que nos yeux piquaient et que nous toussions tout le temps. Il était déjà trop tard : nous avions acheté un terrain et déposé un permis de construire. Aujourd'hui, nous avons la maison idéale, mais pas au bon endroit. Nous vivons dans un brouillard permanent. Je consulte le site d'Air Rhône-Alpes tous les jours pour connaître les chiffres de la qualité de l'air. Mes enfants de 6, 8 et 10 ans ont fini par intégrer cette contrainte. Le matin, ils me demandent s'ils ont le droit de courir à l'école aujourd'hui. C'est affreux, non ?

Avec les mamans de Domancy, nous avons porté un masque et un t-shirt à slogan le jour des élections régionales, et aussi tourné une vidéo décalée pour alerter au maximum sur les réseaux sociaux. Mais les élus nous prennent pour des écolos cinglés. Ils ont peur de faire fuir les touristes s'ils admettent que la vallée est polluée. On dit que l'industrie, le chauffage au bois et la circulation sont responsables. Mais ici, tout est fait pour les voitures ! Il n'y a pas de piste cyclable, pas de trottoirs et peu de transports en commun. Ségolène Royal veut instaurer les vignettes Crit'air. Je ne vous explique pas quelle catégorie de gens elle va punir avec cette méthode... Je ne crois plus à la mobilisation des élus, à moins que l'un d'entre nous ne se présente aux législatives ! Si dans deux ans, rien n'a bougé, tant pis pour la maison, nous déménagerons. »



« Il y a un gisement énorme de bâtiments à rénover »

Par Claire Le Nestour, journaliste

Mathieu Garcia est ingénieur. A 30 ans, il décide de fonder un bureau d'études spécialisé dans la performance énergétique des bâtiments, Emenda!. Ce jeune entrepreneur voit dans la rénovation thermique une source de travail «infini» et apprécie de se sentir utile au «bien public».

Comme beaucoup de Parisiens, il a quitté la capitale et posé ses valises à Nantes. La qualité de vie, l'espace, la campagne à quelques coups de pédales... Pourtant, aujourd'hui, Mathieu Garcia s' imagine faire la procession inverse. « Il y a beaucoup à faire ici », lance-t-il entre deux rendez-vous, un jour de pèlerinage parisien comme son emploi du temps en compte tant. Co-directeur d'un bureau d'études spécialisé dans la performance énergétique, le trentenaire ne ménage pas ses efforts. « Je ne suis pas lauréat d'un concours de startups organisé par tel ou tel business angel. Je n'ai pas pris des cours de storytelling pour parler de ma société dans les médias. Depuis cinq ans, j'avance simplement avec ma pioche, comme un mineur dans son tunnel. »

Un père fonctionnaire, une mère au foyer, Mathieu Garcia a le syndrome du bon élève qui suit l'orientation tracée par ses bulletins de note. Après la classe prépa, Centrale à Lille et un stage de fin d'études chez Vinci, le voilà ingénieur en CDI. « Pendant sept ans, je me suis éclaté, raconte-t-il. Je gérais des projets dans une filiale de Vinci. J'avais une vision transversale des sujets, mais à force de toucher un peu à tout, je ne touchais à rien. J'avais envie de mettre les mains dans le cambouis. »

Enjeux techniques et financiers

Un camarade de promo devenu consultant lui parle du potentiel de rénovation thermique. En deux mois, Mathieu envoie valser sa carrière posée sur des rails. « J'avais trente ans, pas d'enfant...

C'était le moment ou jamais ! » Un envie de mettre du vert dans sa vie ? « Sincèrement, j'étais plus branché développement tout court que développement durable mais je n'imaginai pas faire autre chose qu'une activité utile au bien public. Monter une appli pour ajouter une langue de chien ou des oreilles de biche sur une photo, ce n'était pas mon style. Le thermique mêle la technique et les enjeux financiers. Cela me correspond bien. » En 2013, après une formation de quelques jours aux économies d'énergie et pas mal de travail personnel, Mathieu lance Emenda!, « comme améliorer conjugué à l'impératif, en latin », dit-il.

Le job d'entrepreneur n'est pas un long fleuve tranquille. Pour ses débuts sous la casquette de « patron », l'ingénieur ad-



© INGO BARTUSSER / FOTOLIA

La rénovation thermique des logements et du tertiaire envisagée dans le scénario négaWatt entraînerait la création d'environ 300 000 emplois ETP directs et indirects supplémentaires en 2025.

met qu'il a fait des erreurs. « Je voulais proposer mes services aux particuliers. J'avais tout misé sur mon site Internet mais le téléphone ne sonnait jamais. J'étais beaucoup trop cher. Les particuliers sont prêts à investir dans les travaux mais pas dans les prestations intellectuelles. Mon plan ne tenait pas la route. » Virage à 180 degrés : le néo-Nantais va frapper à la porte des professionnels et des collectivités. Bingo. Les contrats arrivent. « Je ne pourrais pas dire combien de bâtiments nous avons contribué à rénover depuis le lancement de la boîte. Cela se compte en centaines ! Il y a des

écoles, des entreprises, des bâtiments municipaux... »

Carte vitale du bâtiment

Entre temps, Mathieu Garcia a fait entrer un spécialiste des fluides au capital pour consolider l'expertise de son bureau d'études. Aujourd'hui, Emenda! compte deux salariés à Paris et dix à Nantes. « On peut encore mieux faire, nuance-t-il. Je voudrais qu'Emenda! devienne un bureau d'études 2.0 capable de faire entrer le bâtiment dans la même catégorie que l'aéronautique ou l'automobile. Dans ces secteurs-là, tout est high

tech. Dans le bâtiment, c'est loin d'être le cas. » Au printemps, un développeur « ultra pointu » intégrera l'équipe pour plancher sur le lancement d'applications mobiles. Parmi les chantiers possibles, l'ingénieur pense à la carte vitale du bâtiment, issue du Plan bâtiment durable. Obligatoire dès cette année dans le neuf et en 2025 dans l'existant, elle permettra, en quelques clics, d'accéder à l'historique des travaux opérés sur un bâtiment. « Si on monte des applis pour bien l'utiliser, cela nous ferait gagner beaucoup de temps dans le diagnostic, souligne le chef d'entreprise. Qui dit gain de temps dit aussi baisse des prix, et plus de temps pour faire de la pédagogie ! Le digital peut nous emmener très loin. »

Piqué par son nouveau job d'entrepreneur, Mathieu Garcia se voit aussi faire un pas de côté en investissant dans l'immobilier. « Il y a tellement de gens qui achètent des bâtiments pour les revendre en l'état. Ils pourraient au moins les rénover pour apporter une plus-value écologique. Moi, c'est comme ça que je vois les choses, quitte à faire un peu moins de spéculation. » La rénovation des bâtiments pourra-t-elle alimenter indéfiniment ses envies d'entreprendre ? Quelques coups d'œil aux bâtiments défraîchis qui entourent le café où il a donné rendez-vous lui suffisent. « Ce ne sera jamais fini. Il y a des gisements monstrueux. La rénovation, c'est presque infini. »



JEAN-LUC DA LOZZO, PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR DE CLER VERTS :

« Nous avons connu treize années de croissance et créé une vingtaine d'emplois »

« Je dis souvent que ma vie a changé lors d'un repas de famille, en 2003. Je travaillais dans le service déchets d'une collectivité. Mon cousin louait des bennes à des mairies qui les déposaient sur des terrains abandonnés, faute de solution. A l'époque, il n'y avait pas beaucoup d'usines de compostage dans le Sud. Ce soir-là, nous avons décidé de nous lancer dans cette activité. Nous avons vite conclu des partenariats avec les établissements scolaires, les grandes surfaces, la restauration rapide... Notre solution leur revenait au même prix que l'enfouissement. De 2003 à 2016, nous avons connu treize années de croissance et créé une vingtaine d'emplois. En octobre, nous avons franchi une étape supplémentaire en inaugurant une usine de méthanisation. Il a fallu cinq ans pour convaincre les investisseurs de nous suivre sur ce projet à 6 millions d'euros. Cette usine va nous permettre de traiter 18 000 tonnes de déchets par an. L'électricité produite alimentera 900 foyers. Aujourd'hui, 80 % de nos déchets sont collectés dans un rayon de 30 kilomètres à la ronde. Nous sommes vraiment dans l'économie locale ! D'ici quelques mois, nous lançons Organic Vallée, une Société coopérative d'intérêt collectif qui accueillera un maraîcher, un éleveur d'escargots, des porcs noirs, un espace de coworking rural, un brasseur qui fait de la bière à partir de pain rassis.... Les déchets des uns serviront aux autres. Ce sera un laboratoire d'économie circulaire ! »



« Une transition écologique bien menée peut créer des centaines de milliers d'emplois »

Philippe Quirion, chercheur en économie de l'environnement et en économie de l'énergie, est directeur de recherche au CNRS. Il a apporté son expertise au scénario négaWatt 2017-2050 qui prévoit la création de 400 000 emplois nets d'ici 2030.

Comment la transition énergétique peut-elle être un bienfait pour l'emploi ?

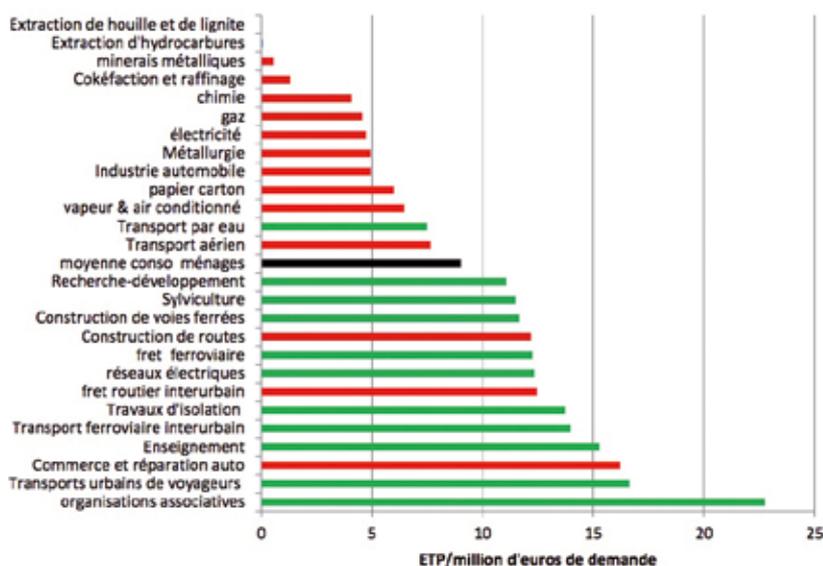
Le but premier de la transition énergétique n'est bien sûr pas de créer des emplois mais de limiter la dégradation de notre environnement, qui menace nos conditions de vie. De même, la transition écologique ne va pas à elle seule rétablir le plein emploi en France. Néanmoins, une transition écologique bien menée peut créer des centaines de milliers d'emplois, même en prenant en compte ceux qui disparaîtront dans les activités polluantes.

Pourquoi les emplois créés sont-ils plus nombreux que les emplois détruits ?

Parce que les branches qu'il faut développer dans le cadre de la transition énergétique sont en général plus intensives en emploi que celles dont il faut réduire l'activité, comme le montre le graphique ci-contre. La raison principale est que les énergies non renouvelables utilisées en France (pétrole, gaz naturel fossile, charbon et uranium) sont importées ; le montant de ces importations est compris entre 40 et 70 milliards d'euros par an, variant en fonction des prix mondiaux de ces énergies. Réduire la consommation des énergies non renouvelables permet de réorienter des dépenses vers l'économie française, donc d'y créer des emplois, et en même temps de réduire le déficit commercial.

Quelles sont les principales activités créatrices d'emplois ?

La rénovation thermique des logements et des bâtiments tertiaires est un réservoir très important, parce que les dépenses nécessaires sont élevées et que



Contenu en emploi d'une sélection de branches, France, 2010. Calculs de Philippe Quirion à partir de la base Esane et du Tableau entrées-sorties de l'INSEE (source : synthèse du scénario négaWatt 2017-2050).

cette activité est très intensive en emploi : un million d'euros dépensé dans l'isolation crée quatorze emplois équivalents-temps plein (ETP) en France contre cinq pour la production de gaz ou d'électricité. Par rapport à la poursuite des tendances actuelles, la rénovation thermique des logements et du tertiaire envisagée dans le scénario négaWatt entraînerait la création d'environ 300 000 emplois ETP directs et indirects supplémentaires en 2025, et 500 000 entre 2030 et 2050.

Ensuite, les énergies renouvelables : elles employaient 80 000 emplois ETP directs en France en 2015 selon l'Ademe¹. Pour donner un point de comparaison, selon EDF, il n'y avait que 30 000 emplois ETP dans les centrales nucléaires françaises en 2015. Par rapport à la poursuite des tendances actuelles, la mise en œuvre du scénario négaWatt entraînerait, dans

ce secteur, la création d'environ 200 000 emplois ETP directs et indirects supplémentaires en 2025, et environ 300 000 entre 2030 et 2050.

Enfin, les transports en commun : un déplacement en transport en commun nécessite deux fois moins d'énergie et deux fois plus d'emplois que le même déplacement en voiture individuelle, quand on prend en compte la fabrication des véhicules et des infrastructures, la fourniture du carburant, ainsi que les services de transport². Par rapport à la poursuite des tendances actuelles, la mise en œuvre du scénario négaWatt entraînerait, dans ce secteur, la création d'environ 30 000 ETP directs et indirects en 2025, 100 000 en 2030 et 200 000 entre 2040 et 2050.

www.negawatt.org

1 - ADEME. 2016. Marchés et emplois liés à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables : situation 2013-2014 et perspectives à court terme – Rapport. 2 - Orfeuill, J.-P., 1996. L'emploi et l'énergie mobilisés par le transport de voyageurs, INRETS, Bron, France.



« Il faut créer le droit, pour chaque citoyen européen, de produire sa propre énergie et de la partager »

Propos recueillis par Jane Méry - CLER

L'eurodéputé écologiste luxembourgeois, Claude Turmes, est rapporteur du texte sur la gouvernance de l'énergie du prochain paquet de réglementations européennes relatives à l'énergie. Dans le livre *Transition énergétique : une chance pour l'Europe*, il décrit la «révolution douce de l'énergie» qui est en train d'avoir lieu en Europe, dans laquelle les citoyens et les collectivités locales ont leur rôle à jouer.

Selon vous, la transition énergétique est «une chance pour l'Europe». Comment convaincre les citoyens de cette opportunité ?

Il y a plusieurs arguments importants à mettre en avant pour montrer les bienfaits de la transition énergétique. D'abord, il s'agit de répondre à un impératif environnemental : le climat mondial se réchauffe et risque de générer des destructions massives si nous ne faisons rien. Deuxièmement, cette transition nous permettra d'augmenter notre marge de manœuvre géopolitique car l'Europe est aujourd'hui affaiblie et dépendante de la Russie, et d'un Moyen-Orient en plein borborygme, pour obtenir du gaz et du pétrole. Troisièmement, la transition énergétique est la base de l'économie de demain ! Nous devons moderniser nos réseaux, nos maisons pour consommer moins, ou encore notre parc de production électrique vieillissant pour se débarrasser progressivement du nucléaire en France et du charbon en Allemagne.

Enfin, la transition énergétique, c'est plus de démocratisation : l'éolien, le solaire ou le biogaz (réalisé par une petite coopérative dans un village), permettent aux citoyens de se réappropriier un domaine qui était jusqu'alors entre les mains de quelques oligopoles. Une bonne partie du succès économique de l'Allemagne ou du Danemark repose sur l'éolien et l'efficacité énergétique. Là-bas, une très grande majorité de ces projets d'énergie renouvelable sont portés par les citoyens. Une loi au Danemark oblige même tous les opérateurs à faire participer au niveau local, les citoyens et les collectivités, dans la construction d'un tel projet. Le populisme anti-éolien qu'on voit en France n'a pas de prise dans ces pays, car les gens sont concertés et se sentent concernés.

Au cours des débats parlementaires sur le prochain paquet de réglementations relatives à l'énergie (winter package), cette place accordée aux acteurs locaux sera-t-elle «gravée dans le marbre» ?

La loi de transition énergétique votée en France en 2015 n'est pas parfaite, mais elle propose aux territoires de jouer un rôle. Quand on parle de rénovation ou de mobilité douce - vélo, voiture, tramways - c'est évident que ces projets doivent être réalisés en lien avec les collectivités locales. Au niveau européen, nous essayons donc de soutenir ce principe qui est mentionné dans le «Paquet d'hiver» proposé par la Commission européenne. Mais c'est une chose d'en parler, ce qu'il faut, c'est accorder de nouveaux droits dans les législations européennes aux collectivités : le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et le vice-président à l'énergie, Maroš Šefcovic, n'ont pas encore franchi ce pas. En tant que rapporteur d'une partie de cette législation, c'est l'une de mes principales batailles : construire une alliance entre les villes, le niveau local et les parlementaires européens pour obliger les Etats à engager la transition énergétique avec les collectivités locales. Il faut aussi



MARIE, 30 ANS, VIT PRÈS DE LA CENTRALE DE FESSENHEIM :

« Tout le monde sait que le risque est permanent mais aucun dialogue n'est possible »

« J'ai grandi dans un village proche de Fessenheim. Il y a quinze ans, c'était déjà la plus vieille centrale nucléaire de France. Je me souviens des distributions de pastilles d'iode et des exercices à l'école tous les deux ou trois ans, où l'on apprenait à se confiner quand on entendait la sirène. Petite, je ne savais pas exactement à quoi servait la centrale, mais j'avais compris qu'elle présentait un danger. J'ai toujours vécu avec la peur d'un accident.

Avec mon compagnon, nous avons acheté une maison à une trentaine de kilomètres de Fessenheim avec la certitude que la centrale finirait par fermer. Elle n'est pas dans le périmètre de sécurité. Pourtant, j'ai toujours ces quelques secondes d'inquiétude lorsque j'entends des sirènes. Je me demande quel jour on est et s'il est normal qu'elles résonnent. De mon balcon, j'ai une vue plongeante sur la plaine et sur ce cube qui m'a effrayé toute ma jeunesse. Je n'en parle pas à mes enfants, je ne veux pas qu'ils vivent avec la même crainte que moi. Ici, on n'a pas le droit de dire qu'on a peur de la centrale. Tout le monde sait que le risque est permanent mais aucun dialogue n'est possible. Pour moi, c'était la promesse de campagne la plus importante de François Hollande. Aujourd'hui, je me dis qu'aucun homme politique n'arrivera à la fermer. Il faudra attendre un accident ou un manque de rentabilité à cause des pannes à répétition. »



créer le droit, pour chaque citoyen européen, de produire sa propre énergie, de la consommer, de la stocker, de la revendre et de la partager.

Quels sont les freins au niveau européen qui ralentissent cette «révolution douce» de l'énergie ?

Aujourd'hui une «révolution douce de l'énergie» est possible car les citoyens ont accès à des technologies décentralisées, dont les coûts ne cessent de baisser, et peuvent mettre en place des projets de production d'énergie par eux-mêmes. Ils n'ont plus besoin d'attendre les grandes entreprises ou les dirigeants pour le faire à leur place. C'est une

véritable démocratisation du système énergétique. Et cela va de pair avec les renouvelables qui se prêtent à cela : même si je rêvais d'avoir un réacteur nucléaire dans mon jardin, cela serait impossible de construire une si grosse unité par moi-même ! Tandis que le particulier ou la petite entreprise pourraient faire de l'éolien, du solaire, ou du biogaz à la campagne. Comme pour Internet, les nouvelles capacités technologiques ont changé le système et les rapports de force entre citoyens, collectivités et oligopoles.

Les grands groupes ont évidemment une peur bleue de cette démocratisation du

système ! Ils se sont comportés ces dernières années comme des dominateurs du marché. EDF est à l'origine un service public... mais en vérité, l'entreprise craint ce changement de paradigme qu'elle n'a pas vu venir et ne change pas ses pratiques. A peine 15 % de l'activité d'EDF Energies renouvelables est réalisée en France : tout est fait pour conserver le vieux nucléaire malgré les risques sanitaires, environnementaux, que ce choix fait encourir.

Pendant ce temps, au Danemark ou en Allemagne, la réappropriation locale de la production d'énergie permet à la richesse de rester au niveau local et participe au développement des territoires.

Estonie : la longue route vers l'indépendance énergétique

Par Marilyn Eessalu, des Amis de la terre - Estonie

« Depuis un siècle, l'Estonie extrait du schiste bitumineux dans des mines et des carrières. Disponibles en grande quantité dans notre sous-sol, ces roches sédimentaires contenant des substances organiques, comme le charbon, ont d'abord été utilisées dans l'industrie, avant d'alimenter des centrales électriques au cours de l'ère soviétique. Dans les années 1980, le mix énergétique du pays ne fait pas dans la dentelle : non seulement, le schiste bitumineux subvient à tous les besoins électriques du territoire, mais il est également exporté vers l'Union soviétique. Cette exploitation massive a laissé un sol exsangue, une eau polluée et produit des tonnes de déchets. C'est à cette époque qu'une première prise de conscience a lieu parmi la population qui commence à s'organiser au sein d'un mouvement citoyen pour la protection de l'environnement.

Suite à la dislocation du bloc communiste, l'Estonie devient l'un des fameux Tigres de la Baltique. Après des années de privation, les Estoniens accèdent à des salaires plus élevés, et découvrent le consumérisme. Pour soutenir cette croissance économique exceptionnelle, la

consommation de schiste bitumineux reprend de plus belle... Mais les alternatives se construisent en parallèle et paraissent de plus en plus crédibles : les premières éoliennes sont érigées, les panneaux solaires deviennent familiers quand on traverse le pays, et les réseaux de chaleur de certaines collectivités démontrent qu'on peut se passer d'une énergie fossile au profit d'une énergie renouvelable, comme la biomasse.

Malgré tout, les dirigeants freinent des quatre fers quand on leur parle de transition énergétique. Pour eux, le schiste bitumineux est un trésor national. Il assure notre indépendance énergétique vis à vis de la Russie ou d'autres pays... Après des années de guerre et d'occupation, cet argument semble imparable. Cet immobilisme des politiques est également dû à la situation géographique de nos industries qui sont situées près de la frontière russe, où une majorité d'habitants sont russophones.



La mine de Viivikonna est une mine à ciel ouvert de schiste bitumineux située en Estonie.

Fermer des industries provoquera la colère de ces travailleurs. Un risque que les élus ne souhaitent pas prendre vis à vis des 7000 personnes qui travaillent aujourd'hui dans ce secteur... Mais nous payons au prix fort ce statu quo, que ce soit en termes d'impacts sanitaires ou environnementaux. Aujourd'hui, pas moins de 90 % de la consommation d'eau en Estonie est utilisée dans le secteur de l'énergie. C'est intolérable.»

Les EIE au cœur des Plateformes de rénovation énergétique en Bourgogne

Par les Espaces Info-Energie de Bourgogne

Développées à l'initiative de la Région et de l'Ademe en Bourgogne, les plateformes territoriales de la rénovation énergétique (PTRE) ont d'emblée positionné les Espaces Info-Energie (EIE) au cœur du dispositif. Un modèle à suivre pour défendre et préserver des valeurs de neutralité et de gratuité.

Plus que jamais, alors que le démarchage commercial devient incessant et - disons-le, de moins en moins scrupuleux - apporter un regard neutre et gratuit aux consommateurs les aide à faire des choix opportuns, dès leurs premières interrogations. En Bourgogne, l'Ademe et la Région ont fait confiance au réseau des conseillers EIE pour garantir ce service au sein des plateformes qui accompagnent les particuliers, du premier contact jusqu'au financement du projet et à sa réalisation.

Tiers de confiance

En prise directe avec le ménage tout au long de ce parcours : le conseiller EIE. Il est un maillon essentiel du conseil énergie. Dans les territoires de Bourgogne porteurs d'une PTRE, les élus de la collectivité et leurs animateurs articulent plusieurs intervenants (ambassadeurs de l'énergie, animateurs locaux, techniciens, financiers, professionnels du bâtiment, élus) et s'appuient sur des EIE ancrés localement.

Ce conseiller fait de la vulgarisation : il informe les particuliers sur la rénovation « bâtiment basse consommation » (BBC) et démontrera, exemple à l'appui, que certains travaux efficaces ne coûteront pas beaucoup plus chers en embrassant d'emblée l'objectif optimal de performance. Il apporte du temps, de l'écoute, de la pédagogie, de la compréhension des besoins par leur reformulation, des hypothèses et scénarios. Sa technicité lui permet de proposer des options, étape par étape ou globales. On le dit « tiers de confiance » et la confiance est inestimable aujourd'hui pour la prise de décision du particulier, mais aussi du banquier à qui on ne demande pas d'être technicien...

Approfondir le projet

Dans le cadre des PTRE, c'est désormais au territoire de stimuler la demande et de chercher à sensibiliser les ménages, ce qui décharge le conseiller et lui donne plus de



visibilité : aujourd'hui, beaucoup de particuliers nous disent ne nous avoir connus que récemment, alors que le service leur semble si essentiel. Le technicien va ainsi pouvoir consacrer son temps à conseiller et accompagner pour passer à l'acte. Il proposera des scénarios et des plans de financement. Et si le particulier opte pour un audit ou une étude thermique pour approfondir son projet, il l'aidera à en comprendre le contenu, par un travail de pédagogie et d'analyse des données. Pour lui aussi, le bénéfice sera au rendez-vous car il aura un retour direct sur l'évolution du projet et la satisfaction d'avoir été un élément déclencheur de sa réalisation finale.

La plateforme offre aujourd'hui un cadre pour décloisonner nos pratiques et faire le lien avec les banquiers et les entreprises, afin d'apporter un service optimum à des ménages aujourd'hui bien désespérés. Pour les aider dans ce dédale de dispositifs et de contacts, l'EIE de l'Yonne (porté par une Agence départementale d'information sur le logement), également Point Rénovation Infos Service, apporte par exemple un premier niveau de conseil précieux qui va sensibiliser en amont le ménage, dès le premier appel, sur les

enjeux de la maîtrise des consommations. Il facilite également l'articulation avec l'action des opérateurs de l'Agence nationale pour l'habitat. En Nièvre, c'est le Département qui porte la plateforme : il a créé un numéro unique qui aboutit dans les locaux de l'Agence locale de l'énergie. En outre, la diversité de nos cinq structures porteuse d'EIE favorise la proposition de services complémentaires grâce à des juristes, des architectes...

Nouvelle grande Région

La nouvelle grande Région apporte un regard croisé : le réseau des conseillers s'élargit et nous échangeons avec nos collègues de Franche-Comté qui ont eux expérimenté le dispositif Effilogis. Alors que le Conseil régional élabore aujourd'hui un Service public de l'efficacité énergétique, plus que jamais, nous posons la question de la place des conseillers EIE : ce scénario nous contraindrait-il au rôle de « premier contact » ? Si le particulier devait, à l'avenir, être orienté vers un tiers pour le volet technique, via une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO), le conseiller EIE devra lui poursuivre sa mission de « tiers de confiance », et d'accompagnateur probant et accessible, auprès de lui.

Solaire : enfin un « délai d'instruction rapide et des volumes plus ambitieux »

Le 9 mars, le Ministère de l'environnement, de l'écologie et de la mer, a attribué plus de 500 MW de projets photovoltaïques lauréats d'appels d'offres et lancé deux nouveaux appels d'offres solaires. 79 lauréats pour les installations photovoltaïques au sol (représentant une capacité de 500 MW) et 62 pour les installations en autoconsommation (20 MW) ont été rendus publics. Décryptage de Mélodie de l'Épine, coordinatrice du pôle photovoltaïque chez HESPUL.

Comment avez-vous réagi à cette annonce du Ministère ?

Il faut féliciter la réactivité de cette nouvelle publication : les délais d'instruction sont nettement en train de baisser. Certains dossiers ont été traités en six semaines : une telle rapidité, c'est du jamais vu. Et les volumes affichés sont plus élevés qu'auparavant. Cela manque encore globalement d'ambition, mais c'est mieux que l'irrégularité des publications et les petits volumes retenus les années précédentes. Cela semble être la volonté de l'Etat de suivre son calendrier d'appels d'offres pour le solaire et d'atteindre les objectifs inscrits dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie.

Cependant, il faut se méfier du taux de « déchets » : on sait que parmi ces lauréats, de nombreux projets ne seront pas réalisés au bout du compte, car ils ont candidaté à un tarif trop bas et ne parviendront pas à boucler leur plan de financement... C'est un problème chronique, certains acteurs avançant un taux d'abandon jusqu'à 50 % sur d'anciens appels d'offres ! Les nouveaux appels d'offres exigeront de plus amples informations à fournir à la Commission de régulation de l'énergie (CRE), ou à tenir à disposition du préfet, ce qui nous permettra d'obtenir plus de statistiques sur l'impact réel de cette politique publique en faveur du solaire.

Quel est l'apport des appels d'offres en auto-consommation ?

La Ministre a voulu lancer des appels d'offres pour des installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en auto-consommation. Elle semble convaincue de l'utilité de ce nouveau modèle dans lequel des installations industrielles, tertiaires et agricoles produisent et consomment leur propre



électricité localement. Les plans d'affaires entre les appels d'offres successifs sont très différents, avec la prime moyenne demandée divisée par deux : soit les premiers seront sur-rémunérés, soit les seconds ne verront pas le jour, faute de rentabilité. Par ailleurs, ils ne stimulent pas vraiment l'innovation comme semble l'espérer Ségolène Royal : ces projets s'installent sur des supermarchés ou des entrepôts, sont menés par des entreprises comme Intermarché, Coca Cola, parfois une structure agricole, et pour la plupart auraient pu se monter sans aucune aide de l'Etat. Sur ce sujet, le contexte est également en train de changer : l'Etat s'apprête à publier un texte qui clarifie l'inclusion des puissances en auto-consommation dans le calcul pour la taxe sur la consommation finale d'énergie.

Et pour les parcs solaires au sol ?

Le prix moyen pour les grandes centrales photovoltaïques au sol est de 62,5€/MWh, ce qui traduit la baisse rapide des prix du photovoltaïque. Plus de 60 % de ces projets se sont engagés à l'investissement participatif et bénéficieront d'une prime majorée de 3€/Mwh. C'est une bonne

nouvelle mais il faut rester vigilant : les citoyens et les collectivités financent la dette, mais on ne sait pas s'ils seront invités à entrer dans la gouvernance des projets. Enfin, là encore, la question du taux « de déchets » se pose et nous nous demandons si les moins chers parviendront à voir le jour...

62,5€/Mwh est un tarif compétitif et ambitieux. C'est encore deux fois plus cher qu'un grand projet photovoltaïque dans un pays où le taux d'ensoleillement est élevé, à Dubaï par exemple (avec 26€/MWh en 2016). Mais c'est deux fois moins cher que le nucléaire qui pourtant ne prend pas en compte la question du traitement des déchets. En outre, les lauréats peuvent parier sur une baisse du coût du matériel à l'avenir. Ils le font souvent lors du dépôt de la candidature, mais si les délais d'instruction restent courts, ils ne pourront plus faire ce genre d'anticipations. Cela favorisera les projets plus légers à développer, un peu comme les ombrières de parking, plus chers à construire, mais ne nécessitant pas d'études d'impact ou d'enquêtes publiques.

FRANCE

Décret décence : un coup de mastic ne sortira pas les locataires de leur passoire énergétique

La révision du décret «décence» a été publiée au Journal officiel le 11 mars 2017. Ce nouveau décret était censé introduire un critère de performance énergétique minimal dans le but de soutenir légalement les locataires de passoires énergétiques qui demandent des travaux d'amélioration à leur bailleur, et d'inciter ces propriétaires bailleurs à réaliser des travaux d'efficacité énergétique, comme la loi de transition énergétique l'a prévu.

Malheureusement, ce texte ne présente que des critères flous et très partiels : des

portes, fenêtres et murs présentant une «étanchéité à l'air suffisante», une «aération suffisante» adaptée à une «occupation normale du logement». Il ouvre ainsi la voie à de menus travaux qui ne permettront pas de lutter contre les causes réelles de la précarité énergétique. Pire, il pourrait aggraver les risques pesant sur la santé des occupants en cas de mauvaise mise en oeuvre. Alors qu'au Royaume-Uni, une nouvelle disposition prévoyant l'impossibilité de louer des logements classés F et G entrera en vigueur l'année prochaine, le nouveau décret accroîtra en France les difficultés des locataires et des

techniciens du bâti à démontrer la non-décence, favorisant alors les procédures contentieuses.

La performance énergétique d'un logement se qualifie à partir de sa consommation d'énergie en kWh/m².an. L'article 5 de la loi de transition énergétique et les réglementations thermiques s'appuient déjà sur de tels seuils chiffrés en kWh. Parce qu'il ne propose pas d'utiliser ce référentiel, la révision de ce décret «décence» doit être poursuivie, au cours d'une nouvelle mandature, afin qu'il ait un impact réel sur la rénovation du parc locatif en France.

Efficacité énergétique : gare au dévoiement des certificats d'économies d'énergie

Le 15 février 2017, le Ministère de l'écologie a modifié par simple arrêté la valorisation en certificats d'économies d'énergie (CEE) de certaines installations (chaudières, radiateurs électriques, systèmes de régulation par programmation) via un dispositif «coup de pouce économies d'énergie», qui sera valide un an à compter du 1^{er} mars 2017. Jusqu'au 31 mars 2018, les obligés et éligibles - fournisseurs d'énergie, collectivités et bailleurs sociaux - pourront mettre en place des primes pour des dépenses liées à ces travaux d'efficacité énergétique, et ainsi récolter en contrepartie des CEE « précarité énergétique » qu'ils négocieront sur le marché.

Plainte du CLER et de FNE

Le calcul des économies d'énergie générées par l'installation d'un équipement est en principe normé et validé par le Ministère (via la Direction générale énergie-climat). Dans ce cas, pourquoi donner un « coup de pouce » à certains types de travaux et pas à d'autres ? Certainement en raison du rappel à l'ordre formulé par la Commission européenne au Ministère de l'environnement, suite à

une plainte du CLER et de France Nature Environnement (FNE) sur la mauvaise transposition de la Directive européenne « efficacité énergétique ». Ce « coup de pouce » multiplie, sans aucune justification réglementaire ni technique, par 2,5 (et jusqu'à 12) le potentiel d'économies d'énergie généré par des équipements choisis dans la plus grande opacité.

Si le Ministère profite, à l'occasion de cette annonce, d'une petite opération de communication à peu de frais (par l'obligation d'utiliser sa charte d'engagement avec logo), cette nouvelle disposition va perturber et complexifier un système de CEE déjà victime de nombreux abus. Après avoir supprimé en urgence les fiches mousseurs pour cause d'effets d'aubaine très importants, le Ministère devrait d'ailleurs s'attaquer au problème des LED qui sont à l'origine de près d'un tiers des CEE « précarité énergétique », pour un effet très marginal sur la facture de ces ménages.

Travaux low-cost

Sur le terrain, cette accumulation de nouvelles primes et programmes CEE laissent sceptique : « Certains commer-

ciaux s'en saisissent pour démarcher les particuliers et les convaincre de réaliser des travaux low cost ou partiels, déplore Alban Aubert, directeur de Quercy Energie. Ils tuent ainsi un gisement d'économie d'énergie et font perdre des opportunités aux particuliers qui n'envisageront pas une approche globale de la rénovation énergétique de leur logement à l'aide d'un conseiller EIE, ou n'auront pas recours aux aides financières les plus appropriées. » Quant aux collectivités, leur parcours du combattant continue : « Elles ne se saisissent pas suffisamment des certificats d'économie d'énergie à cause de leur complexité, et ne parviennent pas à communiquer pour faire jeu égal avec le secteur privé. »

Et ce n'est pas le programme CEE « Economies d'énergie dans les TEPCV » qui va les engager à se constituer en opérateur d'agrégation dans la durée ! Certes, ce dernier permet à la collectivité de survaloriser artificiellement les CEE issus de travaux conformes à une liste d'opérations standardisées portant sur la rénovation des bâtiments publics et résidentiels. Mais il n'est réservé qu'aux signataires de conventions TEPCV datant

d'après février 2017 pour des dépenses réalisées avant fin 2018, soit une centaine de collectivités tout au plus, et a pour fonction de compenser en partie le plafonnement des aides TEPCV accor-

dées aux derniers lauréats. Face à ce constat, de nombreux acteurs locaux s'alarment et s'interrogent. Pour aider les ménages à trouver la solution la plus adaptée à leur besoin, l'Etat ne peut-il

pas envisager des moyens plus simples, efficaces et compréhensibles de financer dans la durée l'action d'un service public de la rénovation énergétique dans les territoires ?

MOBILISATION

Appel des solidarités : nous avons répondu « présents » !



Lancé le 24 mars 2017, l'Appel des Solidarités réunit plus de 80 associations françaises qui œuvrent dans différents domaines - social, écologie, solidarité internationale, éducation, démocratie, agriculture, quartiers populaires... - et ont décidé d'unir leur voix à l'occasion des Présidentielles. Pour lutter contre le repli sur soi et les inégalités, dans un contexte de crises multiples - sociales, économiques et environnementales - elles souhaitent insister sur l'importance du lien social et de la solidarité. Cette campagne propose au grand public, la « *majorité discrète résolument solidaire* », d'adhérer à ces valeurs en se manifestant sur le site Internet. Il s'agit moins d'interpeller les candidats sur des mesures concrètes, que de faire corps en nombre pour leur montrer le cap vers lequel nous souhaitons aller. Le CLER - Réseau pour la transition énergétique soutient cette initiative. **Vous aussi, répondez « présent » : www.appel-des-solidarites.fr**

EUROPE

A+, A++, A+++ : des étiquettes énergie enfin abandonnées

Fin des négociations sur la révision de la réglementation européenne sur l'étiquetage énergétique des appareils domestiques par les institutions européennes. Le 21 mars, la Commission européenne, le Parlement et les Etats-membres ont acté - enfin ! - la disparition des « + » (au-delà de la catégorie A) incompréhensibles pour les consommateurs. Mais cette réforme prendra des années : le retour à l'échelle ini-

tiale et logique des sept catégories de A à G pourrait ne pas intervenir avant 2020 pour les principaux appareils électroménagers (lave-vaisselles, réfrigérateurs et autres « *produits blancs* ») et les téléviseurs. On attendra même jusqu'à 2030 pour les appareils de chauffage...

Quant aux consommateurs, ils restent privés de compensation s'ils ont acheté un appareil plus énergivore qu'annoncé

lors de l'achat. Alors que la fraude aux tests environnementaux coûte des milliards à Volkswagen (« Dieselgate ») et que les suspicions sur Renault défraient la chronique, les fabricants et distributeurs d'appareils électroménagers ne devraient pas être inquiétés de si tôt lorsque les performances réelles d'un appareil ne sont pas conformes à l'étiquetage énergétique...

La France encore loin de son objectif de 23 % de renouvelables en 2020

Selon les derniers chiffres d'Eurostat, la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique est toujours en hausse dans l'Union européenne, avec près de 17 % en 2015, soit environ le double de son niveau de 2004 (8,5 %). Avec plus de la moitié (53,9 %) d'énergie provenant de

sources renouvelables dans sa consommation finale brute d'énergie, la Suède affichait de loin la plus forte proportion en 2015, devant la Finlande (39,3 %), la Lettonie (37,6 %), l'Autriche (33 %) ainsi que le Danemark (30,8 %). A l'inverse, les plus faibles proportions d'énergies renouvelables ont été enregistrées au

Luxembourg et à Malte (5 % chacun), aux Pays-Bas (5,8 %), en Belgique (7,9 %) ainsi qu'au Royaume-uni (8,2 %). Avec 15,2 % d'énergie renouvelable, la France est en dessous de la moyenne et, avec les Pays-bas, la plus éloignée de son objectif 2020 fixé à 23 %...

La ville de Malaunay à la conquête de son autonomie énergétique

Par Esther Bailleul, chargée de mission «Energie et territoires» au CLER

Petite commune de 6000 habitants située près de Rouen, Malaunay vise l'autonomie énergétique en 2050, cherchant à transformer ses contraintes en opportunités. En dix ans, les idées d'un comité éco-citoyen interne ont poussé la collectivité vers la transition énergétique et des projets concrets ont vu le jour. Zoom sur un territoire qui a su tirer son épingle du jeu.



Guillaume Coutey, devenu maire de la commune en 2012, porte cette ambition pionnière avec l'équipe communale et les services conduits par Laurent Fussien.

Tout commence en 2006 : un comité éco-citoyen est mis en place pour les agents et les élus de Malaunay. Joël Clément, le maire de l'époque, y est presque toujours présent. Les volontaires cherchent ensemble comment réduire les consommations énergétiques de la collectivité. Commence alors à se forger une culture interne autour des enjeux énergie-climat, et 50 actions sont mises en place en trois ans.

En 2010, l'Ademe Haute-Normandie lance un appel à manifestation d'intérêt à destination des collectivités pour entrer dans le dispositif Cit'ergie, à la fois outil opérationnel de structuration de la démarche énergie-climat, et label d'excellence. Malaunay finit par y entrer, alors que le dispositif était alors destiné aux grandes collectivités. Guillaume Coutey, devenu maire de la commune en 2012, porte depuis lors cette ambition pionnière avec l'équipe communale et les services conduits par Laurent Fussien, directeur général des services, tous deux convaincus du bien-fondé de la démarche.

Du projet de territoire au récit

« L'entrée énergie-climat a été le point

de départ de notre projet de territoire, et Cit'ergie l'outil de cette transition. Nous avons eu accès à un accompagnement et à des financements », explique Laurent Fussien. Guillaume Coutey décide de poursuivre cette démarche, soucieux de développer le territoire en associant les habitants, en mobilisant les bailleurs et partenaires publics, en organisant un dialogue permanent entre élus et services. De nombreuses initiatives sont lancées, en particulier sur la rénovation du patrimoine et des logements publics. La construction de chaufferies bois et la pose sur les bâtiments communaux de plus de 200 kWc de panneaux photovoltaïques en auto-consommation sont prévues pour 2017-2018.

La commune fait évoluer progressivement sa démarche vers un projet de territoire global, par exemple en mettant un place un Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime) pour les ménages précaires, ou en structurant un réseau d'entrepreneurs. Elle s'investit dans le développement d'Enercoop Normandie en entrant dans son CA, forme ses agents à la démarche négaWatt et

sensibilise les élèves à la transition écologique. Elle s'engage à investir dans tout projet d'énergie renouvelable citoyen à hauteur de 10 % tout en jouant un rôle premier pour faire émerger un projet ENR participatif sur le territoire.

Désormais reconnue au niveau régional et national, Malaunay peut se féliciter d'avoir joué un rôle moteur au sein de la métropole, aujourd'hui entrée dans Cit'ergie. Cela ne l'empêche pas de s'inspirer des autres : sur le modèle de Loos-en-Gohelle, la commune va travailler avec l'Ademe et trois autres collectivités à sa stratégie de conduite du changement et à la « mise en récit » de sa trajectoire.

Améliorer les services publics

Le résultat se mesure sur le plan financier. La commune établit sa facture énergétique annuelle (carburant, électricité et chauffage) depuis 2006, et constate que la consommation d'énergie a baissé sur tous les postes. Grâce aux nombreux investissements réalisés d'ici 2018, Malaunay « économisera » bientôt plus de 150 000 euros par an. Ces chiffres sont autant d'arguments pour convaincre : « En faisant cette projection à partir de nos consommations de 2006 et de l'augmentation des prix de l'énergie, nous estimons ainsi le coût annuel de l'inaction pour une collectivité comme la nôtre », explique Guillaume Coutey.

Ces moyens économisés s'ajoutent aux financements éco-conditionnés et aux subventions qu'obtient la collectivité, lauréate de l'appel à projets TEPCV. Sur les 10 millions d'euros de son Plan pluriannuel d'investissement, 7,5 millions sont fléchés sur la transition énergétique et écologique. Ce montant a des répercussions concrètes pour les citoyens. « En rénovant notre crèche, nos écoles, notre gymnase, on maintient des équipements et des services de qualité dans la commune. Finalement, la transition de Malaunay sert notre premier métier : le service public. »

Retrouvez ces témoignages sur le site www.tepos.fr

Une nouvelle coopérative d'énergie solaire en Pays de la Loire

Elle est en cours de création : CoWatt est une coopérative qui vise à multiplier les installations de panneaux solaires sur les toits des particuliers, en permettant aux citoyens qui la rejoignent de devenir producteurs d'énergie renouvelable. A l'origine de ce projet, deux associations ligériennes spécialistes du conseil énergie, Alisée et Elise, inspirées par les centrales photovoltaïques villageoises déjà expérimentées en Rhône-Alpes-Auvergne. Son fonctionnement sera simple : des groupes de citoyens recherchent des toitures et investissent



dans l'installation de panneaux solaires, CoWatt les accompagne dans la mise en oeuvre administrative, juridique et technique. Avant l'appel à toitures auprès des

particuliers prévu pour les mois de mai et juin 2017, une campagne de financement a été mise en place sur Internet.

www.don.cowatt.fr

En Vendée, de l'hydrogène local pour faire rouler les véhicules électriques

Le projet « Vendée Hydrogène » déposé par le SyDEV et sa SEM Vendée Energie a été désigné lauréat, en novembre 2016, de l'appel à projets Territoires hydrogènes, lancé par le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. Le projet du syndicat vendéen vise à produire de l'hydrogène « vert », à partir d'électricité d'origine éolienne produite localement, et à le distribuer localement sur le département vendéen, puis sur l'ensemble de la Région des Pays de la Loire. L'objectif final est de poursuivre la valorisation des énergies renouvelables et la diversification du mix énergétique en prenant en compte les spécificités et synergies des territoires. Plus concrètement, l'énergie électrique provenant d'éoliennes exploitées par Vendée Energie pourra alimenter des électrolyseurs et produire et distribuer un hydrogène local et dé-carboné qui alimentera les véhicules munis de piles à combustible.

En Mayenne, l'autopartage au service des habitants

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs s'apprête à proposer un service d'autopartage en 2017. Face au déficit de transport public dans ce territoire rural, membre des Tepos (et également TEPCV), ce service doit permettre aux habitants n'ayant pas de véhicule d'accéder aux services et aux commerces et de limiter l'utilisation de la voiture. Les citoyens pourront réserver via une plateforme web deux véhicules électriques en autopartage sur les deux plus grands pôles d'habitation du territoire. Pour compenser « le carburant » des véhicules électriques, des « ombrières » munies de panneaux photovoltaïques seront installées. L'énergie produite compensera ainsi l'énergie dépensée par les véhicules. Par ailleurs, en partenariat avec le Département de la Mayenne, une dizaine d'aires de covoiturage verront le jour sur le territoire durant l'année 2017.



Saint-George sur Arnon poursuit sa transition

Après le vent, le soleil : en mars 2017, quatre mini-stations photovoltaïques ont été raccordées au réseau dans ce petit village de l'Indre membre des Territoires à énergie positive (et TEPCV). Impliquée dans la transition énergétique depuis 2005, la commune accueille déjà quatorze éoliennes. Avec les cinq autres machines installées sur la commune voisine de Migny, la capacité totale du parc est de 46 MW, ce qui correspond à la consommation moyenne totale de 14 000 habitants (toutes activités confondues). Un parc que le maire, Jacques Pallas, espère agrandir à l'aide de neuf nouvelles machines dont le raccordement pourrait avoir lieu fin 2018. « Nous souhaitons être en mesure de lancer un appel à la participation financière citoyenne », précise-t-il. Pour en savoir plus sur l'aventure énergétique de Saint-George sur Arnon, connectez-vous au site Tepos.fr

CONCOURS

Les énergies vous inspirent ? Poètes, à vos plumes !

« La poésie d'un peuple est l'élément de son progrès », disait Victor Hugo. Depuis trois ans, le CLER-Réseau pour la transition énergétique prend l'illustre auteur au pied de la lettre, en proposant un concours de poésie intitulé « *Un haïku pour le climat!* » Alimentation, production d'énergie, mobilité, sobriété énergétique... Du 1^{er} mars au 30 mai 2017, nous collectons des haïkus qui sont autant de messages, rédigés seul ou collectivement, pour la protection de l'environnement et la transition énergétique. Pour lire les haïkus lauréats des années précédentes, et accéder au règlement du concours, rendez-vous à l'adresse : cler.org/association/concours



VIE ASSOCIATIVE



Un nouveau logo et un nouveau site Internet pour le CLER

En février 2017, le CLER a fait sa mue ! Après presque dix ans de bons et loyaux services, notre « vieux » site Internet a pris sa retraite. Pour le remplacer : un site moderne, associé à un nouveau logo qui reflète le travail de mise en réseau des acteurs de la transition énergétique, vocation historique de l'association. La plateforme web vous permettra d'accéder à tous les services et toutes les informations utiles que peut vous apporter le Réseau pour la transition énergétique. Des nouvelles rubriques (portraits, blog de l'association), une carte géographique pour localiser tous les adhérents, des pages d'actualités thématiques et un espace privé pour adhérer, ré-adhérer, poster une offre d'emploi ou un événement vous sont désormais proposés.

Vous n'avez pas encore ré-adhéré en 2017 ? C'est l'occasion de le faire rapidement sur www.cler.org

Du 17 au 19 mai, rendez-vous aux Rencontres de la transition énergétique !

Le réseau CLER se donne rendez-vous à Marseille du 17 au 19 mai 2017 pour les Rencontres de la transition énergétique. A cette occasion des dizaines d'acteurs de terrain viendront échanger sur les thèmes des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie et de la précarité énergétique. Venez échanger entre adhérents du CLER, et participer à la vie de notre réseau pour la transition énergétique à l'occasion de rencontres métiers et de cinq ateliers thématiques dont vous trouverez le descriptif dans le programme disponible sur notre site Internet. Vous êtes également conviés à nos Assemblées générales extraordinaire et ordinaire où vous pourrez faire entendre votre voix à l'occasion de la révision des statuts de l'association, de l'élection du Conseil d'administration, et d'un débat d'orientation. Vous ne pouvez pas venir ? Faites tout de même entendre votre voix en transmettant votre « pouvoir » à un autre adhérent (document téléchargeable sur notre site Internet).

Vendredi 19 mai, lors du dernier jour de ces Rencontres, nous rejoindrons la Nef, Energie Partagée et Enercoop PACA à l'occasion d'une journée exceptionnelle « *inter-réseaux* ». Un temps fort durant lequel nous pourrions débattre à nouveau, et dans un cercle élargi, lors de plénières, d'ateliers et de moments de convivialité. Ils permettront aux participants et aux différents réseaux de mieux se connaître, d'échanger et de converger pour promouvoir ensemble la transition énergétique et son appropriation par les citoyens et les territoires.

Inscrivez-vous en ligne à l'adresse : cler.org/blog-adherents



Rénovons les passoires énergétiques

La précarité énergétique concerne un habitant sur cinq en France, soit plus de 12 millions de personnes. Les locataires, les familles monoparentales et les habitants de copropriétés sont parmi les plus touchés, et vivent une situation extrêmement difficile dans de véritables «*passoires énergétiques*». Pour la première fois, un scénario projette la rénovation de 7,4 millions de logements de classe énergétique F et G d'ici à 2025, ce qui générerait de multiples effets bénéfiques, tant au niveau économique que sanitaire. Cette étude exclusive a été réalisée par SIA Partners pour le compte de l'initiative «*Rénovons!*» et quantifie les coûts et les bénéfices d'un tel investissement public. Initiée par six membres fondateurs en 2016,



«*Rénovons*» compte aujourd'hui une quarantaine d'organisations membres, forces vives de la société civile engagées en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment.

renovons.org/

AGENDA

Avril - mai 2017

La chaleur renouvelable au service de la transition énergétique

Le 26 avril 2017, à Paris

Quel est le rôle de la chaleur renouvelable dans la transition énergétique? L'Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE) posera la question à des acteurs du secteur énergétique et des énergies renouvelables en France et en Allemagne lors d'une conférence qui présentera le cadre réglementaire, les mécanismes de soutien et des retours d'expériences en France et Outre-Rhin.

<http://enr-ee.com>

Chauffer son eau à partir d'énergies renouvelables

Le 10 mai 2017, sur Internet

Pour aider les particuliers dans leur démarche de rénovation, le CLER – Réseau pour la transition énergétique, a lancé en 2014 l'émission Les Clés de la Rénovation. Chaque mois, des experts conseillers du service public de la rénovation énergétique et des spécialistes de notre réseau viennent répondre aux questions des internautes en direct. Les émissions sont également visibles en replay.

clesrenov.org

Trophées de la Transition énergétique 2017 – L'Usine Nouvelle

Le 16 mai 2017, à Paris

Décernés à la suite d'une matinée-débat sur la transition énergétique, sept Trophées de la transition énergétique, choisis par un jury de professionnels, viendront révéler et récompenser des entreprises et des projets engagés dans une démarche exemplaire liée à la transition énergétique.

cler.org/rendez-vous/agenda



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Bulletin d'abonnement

**1 an d'abonnement (4 n°): 35 € France métropolitaine
40 € DOM-TOM et étranger**

**2 ans d'abonnement (8 n°): 70 € France métropolitaine
80 € DOM-TOM et étranger**

Nom et prénom: _____

Organisme: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____ Tél.: _____

Email: _____ Web: _____

Bulletin à découper et à renvoyer accompagné de votre règlement:

CLER – Mundo M – 47 avenue Pasteur – 93100 Montreuil

Abonnez-vous sur internet: www.cler.org/outils/publications/abonnement-cler-infos



**Au sommaire du prochain numéro :
Les innovations technologiques**

Vous pouvez commander les anciens numéros du CLER Infos.

**Rendez-vous sur le site du CLER:
www.cler.org/outils/publications**